

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE  
DU CANAL DE CARPENTRAS



## Extrait du Registre des Délibérations

DATE DE CONVOCATION : 28/08/2023

DATE DU CONSEIL SYNDICAL : 11/09/2023

N° DELIBERATION : 2023-21

OBJET : Election des membres de la commission du personnel

Nbre de membres en exercice	22
Nbre de membres présents ou représentés	20
Nbre de suffrages exprimés	20
VOTE	Pour
	Contre
	Absentions

Présents : M. André BERNARD (Président), Frédéric MAILLET (Vice-Président), Luc BARTOLO, Michel GONTIER, Jean Marc LONG, Frédéric FRIZET, Michel RECORDIER, Clément LAUZIER, André ROUX, Daniel LEYDIER, Guillaume VANDERSTEEN, Stéphane POINT, Olivier JACQUET, Rémy SALIGNON (Syndic).

Syndics titulaires ayant donné procuration :

M. Marie Hélène ARGENCE à M. Jean Marc LONG  
M. Jérôme ROUCH à M. André BERNARD  
M. Franck REY à M. Frédéric MAILLET  
M. Sébastien CLAUDEL à M. Frédéric MAILLET  
M. Brigitte TRAMIER à M. André BERNARD  
M. Thierry USSEGLIO à M. Rémy SALIGNON

Absents excusés : M. Guillaume GRETER, Michel BRES (syndics).

Monsieur le Président propose de créer une commission de travail informelle sur des sujets relatifs à la gestion du personnel de l'ASA.

Les membres proposés pour cette commission sont les suivants :

M. André BERNARD, M. Frédéric MAILLET, M. Jean Marc LONG, M. Rémy SALIGNON,  
M. Clément LAUZIER.

Le conseil syndical  
Après en avoir délibéré  
Décide

- De prendre acte de la composition de la commission pour la gestion du personnel :
  - M. André BERNARD, M. Frédéric MAILLET, M. Jean Marc LONG, M. Rémy SALIGNON,  
M. Clément LAUZIER.

Pour copie conforme  
Le Président du Syndicat

Two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left appears to be "Frédéric Maillet" and the signature on the right appears to be "Rémy Salignon".

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.